



Le Saint-Siège

**LETTRE DU PAPE PAUL VI
AU CARDINAL ANTONIO SAMORÈ
POUR SES CINQUANTE ANS DE SACERDOCE**

A notre vénérable Frère Antoine Cardinal SAMORÈ, Bibliothécaire et Archiviste de l'Eglise

Les dons dont nous sommes comblés nous invitent continuellement à rendre grâce, d'un cœur humble et pieux, à Dieu le dispensateur de tous biens. Cependant il y a dans la vie humaine certaines étapes qui nous poussent à remplir ce devoir religieux avec plus de cœur, plus d'ardeur, plus de vivacité. C'est ce qui se présente pour vous, vénérable Frère, à la fin du mois de juin, à l'occasion du cinquantenaire de votre heureuse accession au sacerdoce, où vous ferez mémoire de l'anniversaire de ce grand événement. Nous nous réjouissons d'embellir ce jour, dont nous souhaitons vivement que l'approche soit de bon augure pour vous, par cette lettre, pleine d'amour, dans laquelle nous vous exprimons nos vœux.

Nous n'ignorons pas la longue carrière de ministère ecclésiastique que vous avez parcouru jusqu'ici dans une foi ardente, un zèle assidu et une conscience droite et vigilante. Nous nous souvenons un par un des postes que vous avez occupés dans le passé et d'abord du concours que vous avez apporté à la Secrétairerie d'Etat puis à la légation apostolique de Washington. Devenu archevêque au titre de Tirnovo, vous avez été ensuite nonce apostolique en Colombie. Puis, trois ans après, votre activité s'est déployée dans l'exercice de la charge de secrétaire de la Sacrée Congrégation pour les affaires extraordinaires de l'Eglise et vous avez donné là de nombreux exemples de votre savoir-faire, de votre prudence et de votre obéissance. Vous avez également veillé par toutes sortes d'efforts à ce que les questions concernant l'Amérique latine soient traitées selon des vues et des méthodes nouvelles et de ce fait vous avez été constitué le vice-président de la Commission pontificale pour l'Amérique latine.

Vous avez veillé d'une façon particulière à l'accroissement des forces apostoliques dans le clergé et le laïcat et en même temps à l'augmentation des subsides nécessaires. Désigné ensuite pour le Sacré Collège des Cardinaux, vous avez eu à soutenir les lourdes fonctions de préfet de la

Sacrée Congrégation de la discipline des sacrements et ensuite vous avez été élu Bibliothécaire et Archiviste.

Ces mérites et bien d'autres encore nous incitent à célébrer avec vous le jour de votre anniversaire sacerdotal.

Poursuivez votre route sous de bons auspices, vénérable Frère, et confiant dans la grâce d'en haut, vivez longtemps, en accumulant un nombre croissant de mérites pour servir Dieu dans la sainteté et la justice en sa présence tous les jours de votre vie (Cf. *Lc* 1, 75).

Que ces vœux et ces exhortations que nous vous adressons vous soient un gage de notre bienveillance à votre égard et qu'ils se fixent dans votre cœur avec force et douceur.

Il ne nous reste plus, vénérable Frère, qu'à vous donner notre bénédiction apostolique en souhait de la grâce d'en haut et nous voulons l'étendre à tous ceux qui vous entoureront en couronne de fête le jour de ce saint anniversaire.

Fait au Vatican le 29 mai de l'année 1978, quinzième de notre pontificat.

PAULUS PP. VI